M. Choquette: Monsieur l'Orateur, puis-je

poser une question de privilège?

Voici, ce que l'honorable député de Lapointe dit est totalement faux. Dans le comté de Lotbinière...

(Traduction)

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): A l'ordre! J'ai permis à l'honorable représentant de s'éloigner de sa place, mais j'aimerais bien qu'il ne s'écarte pas du sous-amendement.

(Texte)

Une voix: Ce n'est pas une question de privilège.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, on sait fort bien qu'aux dernières élections, les libéraux ont déclenché une lutte promettant les armes nucléaires et leurs arguments étaient appuyés

par la finance américaine.

C'est la finance américaine qui a garni la caisse du parti libéral au mois d'avril dernier, qui leur a permis de gagner les dernières élections, et tous savent qu'elle a été richement garnie. Nous avons tous présente à l'esprit la grande quantité de programmes de télévision et de pages d'annonces dans les journaux.

(Traduction)

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): A preuve. l'ordre! A l'ordre!

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, j'étais dans les limites du sous-amendement, car j'étais en train d'expliquer que

accepter servilement

ça veut dire quelqu'un qui se fait acheter. C'est ce mot-là que j'étais en train d'expliquer, et il est inclus dans le sous-amendement.

Monsieur l'Orateur, si j'en étais à ce pointlà, c'est que les députés du parti libéral de la province de Québec savent fort bien que les électeurs de la province n'appuient pas l'entreposage d'armes nucléaires dans l'État du Québec.

Si demain, lors du vote sur la motion, ils n'appuient pas le sous-amendement, ce sera parce qu'ils ont les mains attachées, qu'ils ont été achetés par la finance américaine qui a garni grassement la caisse électorale.

M. Jean Berger (Montmagny-L'Islet): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable député?

(Traduction)

Puis-je poser une question à l'honorable représentant de Lapointe?

M. Grégoire: Oui, mais à la condition que ce temps-là me soit remis à la fin de mon discours.

[M. Choquette.]

(Texte)

M. Berger: L'honorable député prétend et continue d'insister sur le fait que les députés libéraux ont été élus grâce à la finance américaine. J'aimerais bien qu'il le prouve luimême et cesse de faire des assertions mensongères à l'endroit de plusieurs députés de la province de Québec.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, c'est très facile. J'ai inscrit au Feuilleton de la Chambre...

(Traduction)

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): A l'ordre! L'honorable représentant de Lapointe a la parole et il a le droit de prononcer son discours sans être interrompu. Si un honorable députés veut lui poser une question, l'honorable représentant de Lapointe peut lui céder la parole, sinon il continuera son discours.

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, j'aurai amplement le temps de faire cela, puisque j'ai inscrit au Feuilleton de la Chambre un avis de motion visant l'institution d'un comité chargé d'étudier la provenance des fonds de la caisse électorale des quatre partis politiques. A ce moment-là je pourrai en établir la

A toute éventualité, monsieur l'Orateur, nous savons une chose, c'est que la province de Québec n'en veut pas. Et je défie le gouvernement actuel d'avoir le courage de tenir un referendum dans la province de Québec, comme les libéraux l'ont fait en 1942, sur la question de la conscription. A ce moment-là, les députés de la province de Québec ont réagi selon la volonté de leurs électeurs. Et dans le cas présent, ils se rendraient vite compte qu'ils sont opposés à l'entreposage des armes nucléaires.

Je demanderais, monsieur l'Orateur, qu'ils aient au moins la décence, eux qui prétendent ne pas être au courant de l'origine de leurs fonds pour leurs dernières élections, de voter selon le désir et les souhaits de leurs électeurs, dans leur comté. Maintenant qu'ils sont rendus ici, ils pourraient prendre le moyen le plus décent de se rendre au désir de leurs électeurs dans leur comté, soit celui de voter en faveur du sous-amendement contre l'acquisition des armes nucléaires dans l'État du Québec.

Une voix: Très bien.

M. Grégoire: Nous, dans la province de Québec, avons dit que le rôle du Canada, c'est de travailler pour la paix dans le monde et non pas pour la destruction et pour la guerre. Voilà ce que nous avons dit! Nous n'avons pas